

LE JOURNAL DE GALLY MAULDRE

Andelu, Bazemont, Chavenay, Crespières, Davron, Feucherolles, Herbeville, Mareil-sur-Mauldre, Maule, Montainville, Saint-Nom-la-Bretèche



« Le bien-vivre » à Gally Mauldre

Les jardins de l'accueil de loisirs de Saint-Nom-la-Bretèche

sommaire

Le mot du président

p.1

Vie interco

p.2

Dossier du mois

P.3

Événements

p.4

Le mot du président

En cette rentrée, malgré les contraintes financières que l'État nous impose en diminuant drastiquement ses dotations aux communes et intercommunalités, notre Communauté de Communes Gally Mauldre ne désarme pas, poursuit ses projets et enregistre ses premiers résultats significatifs :

⇒ Notre périmètre de 11 communes est confirmé par le Préfet de Région et par l'État par son approbation du SCOT (schéma de cohérence territoriale) de notre territoire intercommunal,

⇒ 200.000 euros d'économies annuelles ont été réalisées sur les ordures ménagères à prestations constantes pour les communes de Feucherolles, Davron, Chavenay et Saint-Nom,

⇒ 80.000 euros de dotations de l'État ont été gagnées grâce au transfert d'une part de notre fiscalité communale vers l'intercommunalité,

⇒ Le portage de repas à domicile a été étendu à nos 11 communes,

⇒ 3 accueils de loisirs ont été ouverts à Bazemont, Mareil et Montainville,

⇒ Étude et mise en place des mutualisations de 2016, notamment dans les transports, la restauration scolaire, le balayage des rues et les assurances.

⇒ Nos événements culturels : la comédie musicale « Flash Back », le concert Viktor Lazlo et le rallye intercommunal.

Tous ces résultats n'ont été possibles que grâce à l'énergie et l'engagement des conseillers communautaires, des agents intercommunaux et des nombreux bénévoles de la vie associative. Je tiens ici à les remercier tous !! chaleureusement !

Laurent RICHARD
Maire,
Président de la C.C. Gally Mauldre,
Conseiller départemental des Yvelines



Le transport

Les élus des 11 communes de Gally Mauldre se sont attelés ensemble à plusieurs projets en matière de transports depuis un an.

Il y a eu tout d'abord le sondage sur les habitudes et les attentes des 9000 foyers qui composent notre territoire : l'analyse des données collectées a été réalisée et ces informations serviront de base de travail à un bureau d'étude spécialisé en mobilité.

Le second projet intercommunal qui sera lancé au mois de juillet prochain concerne l'appel d'offres sur l'intégralité du marché des transports d'enfants en car avec chauffeur dans le cadre des sorties scolaires, des classes découvertes, des sorties périscolaires et extras scolaires (centres de loisirs).

En 2016, toutes les structures d'accueil des enfants de nos villages bénéficieront d'un tarif commun négocié de transports. Pour essayer d'améliorer et faciliter les déplacements, un minibus financé par la publicité des entreprises de notre territoire est à la disposition des 11 communes, des Centres Communaux d'Actions Sociales et des associations. Ce minibus est basé à Crespières ainsi que la gestion du planning. N'hésitez pas à contacter votre mairie pour avoir plus d'informations.

Aussi depuis 1 an, une navette GRATUITE circule TOUS LES SAMEDIS sur les Communes de Chavenay, Crespières, Davron, Feucherolles et Saint-Nom-la-Bretèche pour accéder à la gare de Saint-Nom-la-Bretèche. Cette navette est accessible à TOUS.

En septembre prochain, les horaires et le circuit vont évoluer afin d'améliorer le service. Vous trouverez les horaires dans votre mairie ou sur le site de la Communauté de Communes de Gally Mauldre.

La Commission Transports

Adriano BALLARIN
Maire de Crespières
vice-président délégué transports, déplacements, Nouvelles Technologies de l'Information.



Le portage des repas à domicile



Nous avons la charge, entre autre, de l'action en faveur des personnes âgées pour leur permettre de rester chez elles.

Deux communes disposaient de ce service : Saint-Nom-la-Bretèche avec une proposition de menus très variés, et Maule avec des menus plus basiques, mais avec un système de distribution qui permettait de garder le contact journalier avec les bénéficiaires.

Notre objectif a été d'offrir à l'ensemble des habitants de Gally Mauldre un service de qualité adapté à l'âge des bénéficiaires en se servant de l'expérience de Saint-Nom-la-Bretèche et de Maule.

La première approche a été de se renseigner sur ce que les bénéficiaires désiraient, car manger doit, à tout âge, être un plaisir. Les plats en sauce furent plébiscités.

Les bénéficiaires peuvent donc choisir entre plusieurs entrées, plusieurs plats de résistance avec un choix d'accompagnant, plusieurs fromages et desserts. Un potage si désiré.

Notre deuxième approche fut le mode de distribution. Par nous-mêmes ou par des prestataires extérieurs. Nous avons fait le choix de distribuer en interne les repas pour garder le contact avec les bénéficiaires et faire le nécessaire en cas de besoin.



Ce système exige une certaine intendance. Il a fallu créer à Mareil un centre de distribution

(celui de Saint-Nom-la-Bretèche existait), pour réunir les différents éléments qui composent chaque repas dans une mallette réfrigérée.

Résultat : tous les habitants éligibles de Gally Mauldre peuvent depuis un an bénéficier de ce service de qualité de façon permanente ou pour quelques jours. Pour information, ce service est également disponible aux habitants qui vivent seuls et qui sont momentanément dans l'incapacité de faire leur repas suite à un accident, quel que soit leur âge. Pour plus de renseignements, contactez votre mairie.

Max Manné
Maire de Mareil-sur-Mauldre
Vice-président à la petite enfance, aux personnes âgées.



L'enfance et la jeunesse

« Notre territoire Gally Mauldre possède un grand nombre d'enfants dont il faut s'occuper au quotidien et notamment pendant les mercredis et les vacances scolaires. La mise en réseau de l'accueil en centre de loisirs permet de mutualiser et d'harmoniser le potentiel de places disponibles dans nos différentes communes et ainsi d'offrir un meilleur service encore à la population de notre communauté de communes.



Missions

- ✓ Participer à la définition, à la mise en oeuvre, à l'analyse et au suivi des politiques dans les domaines de l'enfance et de la Jeunesse sur le territoire de la CCGM en veillant à respecter le cadre réglementaire et des conditions d'accueil optimales.
- ✓ Assurer la coordination d'un projet de territoire entre les différents directeurs de centre de loisirs
- ✓ Étudier les besoins dans les domaines concernés et faciliter les projets de développement sur les communes, avec recherche de subventions pour financer les actions comme la CAF.
- ✓ À moyen terme, labelliser la CCGM par un contrat de territoire Enfance-Jeunesse.

Objectifs

- ✓ Accompagner les directeurs de centre de loisirs dans la mise en place de l'intercommunalité (mise à disposition de la CCGM de certains agents, de locaux, nouvelles organisation administrative ...)
- ✓ Fédérer l'équipe de direction autour du fonctionnement et des projets communs.

Chiffres clés

- ✓ 1 coordinatrice générale
- ✓ 5 directeurs de centre de loisirs
- ✓ 522 places disponibles sur le territoire en ALSH en 2015 (214 pour les - de 6 ans et 308 pour les + de 6 ans).

Résultats obtenus

Ouverture des nouvelles structures des centres de loisirs de Mareil-sur-Mauldre, Bazemont et Montainville offrant des places supplémentaires.

Une nouvelle organisation qui apporte et mutualise un meilleur service de qualité et de proximité en élargissant les places vacantes des centres de loisirs vers un territoire plus étendu. Les usagers du territoire Gally Mauldre peuvent ainsi bénéficier des tarifs pratiqués par les 11 communes sans être considérés comme « extérieurs ».

De plus, les réunions de coordination entre les différents directeurs des centres de loisirs ont permis de développer une richesse dans les échanges professionnels et dans l'acquisition d'expérience.

À souligner la parfaite adaptation à l'organisation Gally Mauldre de l'équipe pédagogique tant sur les nouvelles procédures que sur l'adhésion au concept intercommunal.

Un programme intercommunal d'animations a été mis en place afin de favoriser les échanges entre les enfants des différentes communes (mini-camps itinérants, plage à Feucherolles, sortie ou activité commune).

Un contrat enfance jeunesse intercommunal a été signé avec la CAF permettant le financement complémentaire des actions.

Projets Perspectives

- ✓ Des partenariats et projets inter-centres.
- ✓ Des travaux de mise en sécurité, d'entretien ou de réaménagement dans les différents ALSH.
- ✓ Adaptation de l'organisation des différents centres répondant à la mise en place des nouveaux rythmes scolaires.

Patrick LOISEL
Maire de Feucherolles
vice-président
délégué
équipements culturels
sportifs,
enfance et jeunesse.



ça s'est passé !



/ JAZZ
EN
GALLY
MAULDRE /
**VIKTOR
LAZLO**

Vendredi
22 mai 2015
21h00

Complexe
«LES 2 SCÈNES»
Salle des Fêtes
Place Henri Dunant
MAULE

HOMMAGE à
/ BILLIE HOLIDAY

Renseignements / Réservations
01 30 90 49 12
communication@cc-gallymauldre.fr

Gally Mauldre
Communauté de communes

20€ tarif normal - 17€ réductions habituelles



C'était le «OFF» du Mois Molière au cœur de la Plaine de Versailles.
Théâtre professionnel, amateur, atelier pour enfants, dans le décor plein de charme de la Ferme Brillon à Chavenay. Nous avons accueilli Carlo Boso, Bernard Pinet et Juliet Lemonnier avec son spectacle *Impertinences* créé pour le Théâtre de la Plaine.
Rendez-vous à l'automne avec le Théâtre de la plaine !

L'agenda ...



**RALLYE EN FAMILLE
DÉCOUVERTE**

INTERCOMMUNALITÉ GALLY-MAULDRE

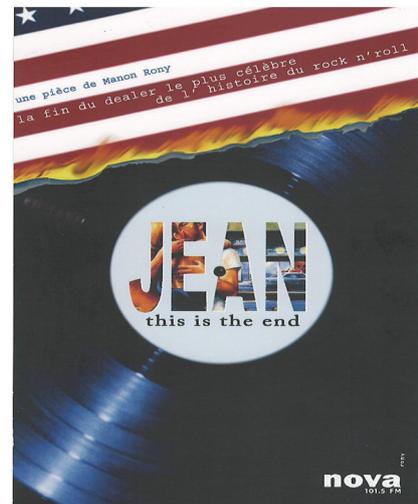
**DIMANCHE
4 OCTOBRE 2015
DE 10h À 17h**

Inscription auprès de votre mairie

Réservez la date et relisez vos bandes dessinées

Cette année, le rallye intercommunal de Gally Mauldre se déroulera sur le thème de la bande dessinée.
Préparez-vous et relisez vos BD ! inscrivez-vous dans votre mairie et surtout, reprenez la date : dimanche 4 octobre 2015
départ à 9h30 de Mareil-Sur-Mauldre.
Pour tout renseignement, contactez votre mairie.

 **Théâtre à Feucherolles**
Salle Raymond DUMAY
17 Grande Rue
07 et 08 Novembre 2015



Samedi 7 Novembre à 20 h 30
Dimanche 8 Novembre à 17 h 00
Tarif Unique : 16 euros
Réservations : 01 30 90 49 12
communication@cc-gallymauldre.fr

Manifestation proposée par

 **Gally Mauldre**
Communauté de communes

Bulletin intercommunal de la Communauté de communes Gally Mauldre
Siège social : Mairie de Maule - place de la Mairie - 78580 MAULE - (01.30.90.49.00 - www.cc-gallymauldre.fr)
Directeur de publication : Laurent RICHARD - Président de la Communauté de communes Gally Mauldre
Rédaction, conception et réalisation : Service communication CCGM ☎ 01.30.90.49.12
Photos : Service communication CCGM
Tirages : 12 000 exemplaires

Reproduction totale ou partielle de photographie ou de texte interdite. Certains documents tels que les textes et les photos sont directement fournis par les municipalités de la CCGM. À la lecture de ce bulletin intercommunal, merci de faire savoir au service communication toute éventuelle erreur.

 **IMPRIM'VERT®**

 **PEFC**
PRODIGES
LA MAISON D'ARTS ET MÉTIERS